

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7392626501

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7392626501>

Cette annonce a été mise en ligne le **22 janvier 2025** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

Etude de Maîtres René-Marc THOUARY et Claude-Elise THOUARY, Notaires associés à SAUMUR (Maine et Loire), 37 rue Dacier.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître THOUARY Claude-Elise, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «THOUARY NOTAIRES », à SAUMUR, 37 rue Dacier, le 21 janvier 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : PARDAU IMMOBILIER.

Le siège social est fixé à : SAUMUR (49400), 28 rue du Grand Terrefort.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Les apports sont de MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Variabilité du capital

En application des dispositions des articles L 231-1 à L 231-8 du Code de commerce, le capital social est susceptible d'augmentation au moyen de l'admission de nouveaux associés ou de la souscription de parts nouvelles par les associés et de diminution par la reprise totale ou partielle des apports des associés.

Le capital est variable dans les limites suivantes :

CENT EUROS (100,00 EUR) pour le capital minimum autorisé.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Valentin PARENT, né à GUILHERAND-GRANGES (07500), le 25 mars 1997, demeurant à RIAILLE (44440), 433 route de Trans sur Erdre.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de ANGERS.

*Pour avis
Le notaire.*

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex